

Province de Québec
Municipalité de Sainte-Luce—Luceville

A une session ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce—Luceville tenue le 4 mars 2002 à 20 heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

A laquelle sont présents:

Gaston Gaudreault, maire
Guy Caron, conseiller
Paul-Eugène Gagnon, conseiller
Roger Litalien, conseiller
Gaston Beauchesne, conseiller
Martine Plante, conseillère
France St-Laurent, conseillère

formant quorum sous la présidence du maire

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent
Marie-Andrée Jeffrey, secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Ordre du jour**
- 3. Procès-verbal du 4 février 2002**
- 4. Suivi du procès-verbal**
- 5. Déboursés**
- 6. Période de questions**

A. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Rémunération des élus / dépôt du projet (copie)
2. Règlements de la Sûreté du Québec / avis motion (copie)
3. Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes (copie)
4. Adresse postale – dépôt d'une pétition Rue Tibo
5. Bibliothèque de Luceville / subvention 700\$
6. OMH de Luceville / renouvellement d'un administrateur
7. Côte de l'Anse
8. Nettoyage de la plage
9. Croix Rouge / projet d'entente « Services aux sinistrés » (copie)
10. Chevaliers de Colomb / Brunch Jean Lapointe
11. Fabrique de Sainte-Luce / commandite
12. Fabrique de Luceville / classeur
13. TECHNI- CONSEIL H.C. inc./ dossier Auguste Ross (copie)
14. Éloi Edgar Blouin, fils de André Blouin et de Nathalie Morin, 8 Bellevue

B. SÉCURITÉ PUBLIQUE

1. Ramonage / soumission

C. TRANSPORT

D. HYGIÈNE DU MILIEU

1. Route 132 Est
2. Réparation des puits de captation/ information

E. URBANISME

1. Projet de règlement / demande de modification de zonage – hauteur maximum en étage dans la zone 9 (R) (copie)
2. Comité consultatif d'urbanisme / projet de règlement – avis motion (copie)
3. Règlement de lotissement / avis de motion (frais de parcs et terrains de jeux)
4. Compte rendu du CCU (copie)
5. Rapport de l'inspecteur en bâtiment (copie)

F. LOISIR ET CULTURE

1. Ordinateur / estimation (copie)
2. Placement carrière / demande de subvention
3. Fête Nationale – Club de soccer
4. David Pelletier et Jamie Salley, Jean-Philippe Roy / félicitations

G. ÉDIFICE ET MACHINERIE

H. DIVERS

45-2002 **Ordre du jour**

Proposé par : Roger Litalien
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

46-2002 **Procès-verbal**

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 4 février 2002 soit adopté tel que rédigé.

Adopté

Suivi du procès-verbal / Le maire explique quelques résolutions

FACTURES PAYÉES - FEVRIER 2002

1 AFEAS Bas St-Laurent / Gaspésie - don	50.00 \$
2 Club d'Athlétisme Ste-Luce/Luceville - don	100.00 \$
3 Table Multisectorielle de la Famille du Bas-St-Laurent - adhésion	75.00 \$
4 Télus Québec - service centrex édifices municipaux - février	1 227.50 \$
5 Financière Manuvie - Ass. Coll. employés Ste-Luce/février 2002	808.31 \$
6 Assurance vie Desjardins - Laurentienne - ass. coll employés Luceville/février 2002	802.50 \$
7 Services aux petits animaux de Rimouski Enr. - patrouille janvier 2002	350.00 \$
8 Hydro Québec - poste de chloration Luceville	172.69 \$
9 Hydro Québec - garage municipal Luceville	874.16 \$

10 Hydro Québec - poste de chloration Ste-Luce	221.28 \$
11 Fabrique de Luceville - février	665.67 \$
12 Edwin Carrington/Chantal Drapeau -remboursement de taxes	342.35 \$
13 MRC de la Mitis - financement bacs roulants	18 179.43 \$
14 Les Assurances Maurice De Champlain (1983) inc. - ass. gén. (2/3)	10 728.96 \$
15 Groupe Réjean Claveau - déneigement février 2002	14 003.38 \$
16 Gilles Langlois - déneigement stationnement février 2002	1 141.14 \$
17 Hydro Québec – caserne incendie	358.13 \$
18 Hdyro Québec - terrain de balle Luceville	29.97 \$
19 Hydro Québec - éclairage de rue Luceville	735.12 \$
20 Hydro Québec - étands d'épuration Luceville	2 133.11 \$
21 Hydro Québec – pavillon des loisirs Luceville	984.59 \$
22 Hydro Québec - éclairage de rues Ste-Luce	735.01 \$
23 Société canadienne des postes - timbres comptes de taxes	1 656.36 \$
24 Télus mobilité – cellulaire chef pompier	39.33 \$
25 Télus mobilité – pagettes pompiers	234.04 \$
26 Télus mobilité - cellulaires maire/dir. gén./inspecteur mun.	144.64 \$
27 Télus - internet bibliothèque Luceville	25.25 \$
28 Hydro Québec - postes de pompage Ste-Luce	590.41 \$
29 Hydro Qubec - kiosque et éclairage plage	454.89 \$
30 Hydro Québec - gymnase et bibliothèque Ste-Luce	2 975.02 \$
31 Hydro Québec - salle municipale Ste-Luce	1 036.18 \$
32 Hydro Québec - garage municipal Ste-Luce	392.68 \$
33 Hydro Québec - éclairage quai	37.25 \$
34 Hydro Québec - enseigne route 132 est	29.97 \$
35 Hydro Québec - bâtiment des soufflantes	1 119.26 \$
36 Rémunération élus - février 2002	2 000.21 \$
37 Rémunération employés - février 2002	22 556.43 \$
38 REER - janvier/février 2002	4 124.85 \$
TOTAL:	92 135.07 \$

FACTURES À PAYER - FÉVRIER 2002

1 Receveur Général du Canada - remises février 2002	4 330.35 \$
2 Ministère du Revenu -remises février 2002	6 682.16 \$
3 François Arsenault - frais de déplacement février 2002	21.70 \$
4 Comité consultatif d'urbanisme de Sainte-Luce - assemblées février 2002	60.00 \$
5 Réseau environnement - adhésion 2002	195.55 \$
6 Industrie Canada - licence radio mobile Luceville et Ste-Luce	376.00 \$
7 Cogéco câble inc. - internet bibliothèque Ste-Luce - mars	80.46 \$
8 PG Système d'information - formation administration et urbanisme	931.70 \$
9 Lithographie Jean Bélanger Inc. - poudre imprimante laser	161.02 \$
10 Club Papetier – entretien photocopieur	511.81 \$
11 Bureau en gros - téléphone sans fil - réception	160.93 \$
12 Publications du Québec - mise à jour information financière	50.24 \$
13 Les Éditions juridiques - mise à jour lois municipales	73.83 \$
14 Citicorp Finance Vendeur Ltée. - photocopieur	257.43 \$

15 Biologie Aménagement BSL inc. - analyses eau potable et eaux usées	605.03 \$
16 Buanderie Blanchon - service de nettoyage	86.95 \$
17 Les produits Lépine inc. - inventaire articles de nettoyage	1 219.41 \$
18 Garage St-Laurent – gaz	138.96 \$
19 Garage Gilles Desrosiers - gaz	85.40 \$
20 Garage M. Dechamplain - gaz- vérification	274.01 \$
21 Pétroles Bilodeau – huile à chauffage	886.16 \$
22 Groupe Gaz-O-Bar - diesel	510.56 \$
23 Centre de couture - réparation aspirateur	163.95 \$
24 Centre de plomberie et d'électricité - achats divers	433.65 \$
25 Serrurier Clef mobile - clefs édifice municipale	12.17 \$
26 Serrurerie M.D. enr. - clef remise loisir	49.00 \$
27 Extincteurs de Rimouski - inspection	60.96 \$
28 Deschênes et Fils Ltée. - pièces soudeuse	163.82 \$
29 Matériaux Quincaillerie Réjean Hallé - clou/vis	48.81 \$
30 Matériaux Fidèle Lévesque inc. - bois	276.30 \$
31 Pièces d'autos Rimouski Inc. - interrupteur/câble	157.91 \$
32 Jonction de l'est Inc. - spocket	73.33 \$
33 Attache Remorque L'italien inc. - pliage matériel	144.59 \$
34 Traction Rimouski - mini tige	126.47 \$
35 Oxygène Bas St-Laurent - acétylène/oxygène/soudeuse	2 477.61 \$
36 Garage Raymond Turcotte et Fils inc. - ressort	16.10 \$
37 Rapide Métal Inc. - fer/plaque	677.14 \$
38 Viking Chains inc. - convoyeur balai mécanique	542.57 \$
39 Wajax - pièces rétrocaveuse	527.89 \$
40 Fédération Québécoise des Municipalités - frais de transport matériel	61.66 \$
41 Westburne - couvercle sanitaire	359.18 \$
42 Boivin et Gauvin - matériel incendie (remb. lave tuyau inclus)	4 979.43 \$
43 Jean-Pierre St-Amand Inc. - réparation lumière	452.18 \$
44 Conciergerie L'entretien Inc. -conciergerie supp 2001	103.52 \$
45 Services Sanitaires du St-Laurent inc. - contrat février / location conteneur	5 892.10 \$
46 François Desrosiers - frais de déplacement calendrier famille	250.00 \$
47 Rodrigue St-Laurent - conception calendrier 2002	250.00 \$
48 Chemin de fer de la Matapédia et du Golfe Inc. - passage à niveau/tuyau souterrain	575.14 \$
49 Roy Beaulieu Carrier - dossier Sylvie Collin	1 664.28 \$
50 Office du tourisme et des Congrès de Rimouski - partenariat 2002	1 086.99 \$
51 Alarmes 911 - installation système d'alarmes édifices municipaux	3 931.55 \$
52 Mallette Maheu - consultation	207.05 \$
53 MRC de la Mitis - frais révision Luceville	132.91 \$
54 - rôle d'évaluation au 23 novembre (fusion)	300.33 \$
55 - quote-part	33 609.94 \$
56 - rôle d'évaluation au 21 janvier 2002 (fusion)	13 008.28 \$
57 Services professionnel loisirs - Lucie Sirois (initiation internet)	100.00 \$
58 - Lucie Lafrance (gymnastique)	250.00 \$
59 - Lucie Lafrance (aérobic)	300.00 \$
60 - Richard Courcelles (soccer)	125.00 \$

TOTAL:

91 291.47 \$

TOTAL DES FACTURES À APPROUVER:

183 426.54 \$

Je certifie par la présente, que la Municipalité de Sainte-Luce—Luceville dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 28 février 2002.

Gaétan Ross, directeur général et secrétaire-trésorier

47-2002

Paiement des comptes

Proposé par : Martine Plante

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement des comptes de la municipalité de Sainte-Luce—Luceville au montant de 183 426.54\$

Adopté

Période de questions

Discussion sur l'adresse postale de la municipalité.

Rémunération des élus

Dépôt du projet de règlement pourvoyant à la rémunération des membres du conseil de la Municipalité de Sainte-Luce—Luceville, présenté par Monsieur Paul-Eugène Gagnon, conseiller.

48-2002

Avis motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par la conseillère France St-Laurent qu'à une prochaine session le règlement concernant les animaux sera adopté.

Adopté

49-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par le conseiller Guy Caron, qu'à une prochaine session le règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics sera adopté.

Adopté

50-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par la conseillère France St-Laurent qu'à une prochaine session le règlement concernant le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec sera adopté.

Adopté

51-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par la conseillère Martine Plante qu'à une prochaine session le règlement concernant le colportage sera adopté.

Adopté

52-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par le conseiller Guy Caron qu'à une prochaine session le règlement concernant les nuisances publiques sera adopté.

Adopté

53-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par la conseillère Martine Plante qu'à une prochaine session le règlement relatif à l'utilisation extérieure de l'eau sera adopté.

Adopté

54-2002

Avis de motion

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par le conseiller Roger Litalien qu'à une prochaine session le règlement concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme sera adopté.

Adopté

55-2002

Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

Proposé par : France St-Laurent

Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'approuver l'état préparé par la secrétaire-trésorière adjointe et soumis au conseil en regard des personnes endettées pour taxes municipales et/ou scolaires envers la municipalité le tout en conformité avec l'article 1022 du code municipal, et ordonne selon l'article 1023 du code municipal de transmettre avant le vingtième jour de mars 2002 au bureau de la municipalité régionale de comté l'état des immeubles qui devront être vendue pour le non paiement des taxes municipales concernant l'année 2000 et désigne le directeur général et secrétaire-trésorier et ou la secrétaire-trésorière adjointe à représenter la municipalité de Sainte-Luce—Luceville le 13 juin 2002, si cela s'avérait nécessaire pour faire l'acquisition des immeubles situés sur notre territoire qui n'auront pas été réclamés.

Adopté

Dépôt d'une pétition

Le conseil municipal accuse réception d'une pétition des citoyens de la rue Tibo de Sainte-Luce qui demandent de conserver le nom de cette rue.

56-2002

Adresse postale

Proposé par : Paul-Eugène Gagnon
Appuyé par : Gaston Beauchesne

Il est résolu de proposer pour tous les résidents de la municipalité de Sainte-Luce—Luceville une adresse postale et civique unique.

Pour : 3
Sièges no. 2, 4 et 6

Contre :
Sièges no. 1, 3, 5 et le maire

Rejeté

57-2002

Bibliothèque de Luceville /subvention

Proposé par : Roger Litalien
Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de verser la 1^{ère} subvention de 700\$ à la bibliothèque de Luceville et ce tel que prévu au budget 2002.

Adopté

58-2002

OMH de Sainte-Luce—Luceville

Proposé par : Roger Litalien
Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de désigner pour trois ans au siège d'administration de l'Office Municipal d'Habitation Monsieur Paul-Emile St-Laurent.

Adopté

59-2002

Côte de l'Anse

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme BPR Groupe Conseil pour la préparation des plans et spécifications techniques concernant le prolongement des services d'aqueduc et d'égout domestique dans le réaménagement de la rue de l'Anse et ce selon les honoraires présentés dans la lettre du 26 février 2002 au montant de 5 600\$ plus taxes.

Adopté

60-2002

Nettoyage de la place

Proposé par : Roger Litalien

Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la signature du protocole d'entente entre la municipalité de Sainte-Luce—Luceville et le Gouvernement du Québec, Ministère des Régions relativement à une aide financière de 10 000\$ pour la fabrication d'équipements pour ramasser les algues qui sont déversées sur la plage de Sainte-Luce.. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer dans ce dossier.

Adopté

61-2002

Croix Rouge / projet d'entente

Proposé par : Guy Caron

Appuyé par : Martine Plante

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la signature d'une entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Sainte-Luce—Luceville et la Société canadienne de la Croix-Rouge, Division du Québec et de contribuer au financement du maintien des ressources pour un montant de 288\$ et ce pour l'année financière 2002. Le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à signer l'entente.

Adopté

62-2002

Chevaliers de Colomb

Proposé par : Guy Caron

Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de réserver deux billets pour le brunch Jean Lapointe au profit de l'Arrimage qui se tiendra le 17 mars 2002 à Rimouski. Le coût est de 10\$/personne.

Adopté

63-2002

Fabrique de Sainte-Luce

Proposé par : Roger Litalien

Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité de verser un don de 500\$ au conseil de la Fabrique de Sainte-Luce pour l'organisation du souper à la fondue chinoise qui aura lieu le 27 avril.

Adopté

64-2002

Fabrique de Luceville

Proposé par : Martine Plante

Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de prêter un classeur appartenant à la municipalité pour la Fabrique de Luceville et ce, pour un temps indéterminé. Si besoin il y a, la municipalité se réserve le droit de reprendre le bien.

Adopté

Acc. rec. **Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception de l'expertise hydrogéologique présenté par la firme Techni-Conseil H.C. inc. dans le dossier de la Ferme Auguste Ross et fils inc. en date du 1^{er} mars 2002.

65-2002 **Règlement des naissances**

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité de déposer un montant de 75\$ dans le compte à la Caisse populaire Desjardins de Sainte-Luce-Luceville de Éloi Edgar Blouin, fils de André Blouin et Nathalie Morin, et ce selon le règlement des naissances.

Adopté

66-2002 **Ramonage**

Proposé par : Guy Caron
Appuyé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité de demander des soumissions sur invitation concernant le ramonage des cheminées sur tout le territoire de la municipalité de Sainte-Luce—Luceville.

Adopté

**Route 132 Est / le maire donne des informations sur ce dossier
Réparation des puits de captation / le maire donne des informations sur ce dossier.**

67-2002 **Projet de règlement / modification de zonage**

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement de zonage #348-93 et ses amendements aux fins de modifier la hauteur maximum permise dans la zone 9(R).

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT

TITRE : **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #348-93 ET SES AMENDEMENTS AUX FINS DE MODIFIER LA HAUTEUR MAXIMUM PERMISE DANS LA ZONE 9(R).**

Considérant que le 4 janvier 1993, le Conseil municipal de l'ancienne municipalité de Sainte-Luce a adopté, conformément à la

Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le règlement
numéro 348-93 relatif au zonage ;

- Considérant que la municipalité peut, en vertu des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, modifier son règlement de zonage ;
- Considérant que les normes d'implantation établies pour la zone 9 (R) limitent à 1.5 étage la hauteur maximale d'un bâtiment ;
- Considérant que le Conseil municipal de Sainte-Luce–Luceville juge nécessaire d'apporter des modifications au règlement de zonage et ses amendements pour la zone 9 (R) en ce qui concerne la hauteur maximale en étage;

Pour ces raisons, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que le Conseil municipal de Sainte-Luce–Luceville adopte le règlement # _____ et statue par ce règlement ce qui suit :

1. MODIFICATIONS AFFECTANT LA ZONE 9 (R)

Deux zones seront créées à partir de la zone 9 (R) : la zone 9-1 sera constituée de la partie située au nord de la Route du Fleuve dans la zone 9 actuelle ; la zone 9-2 sera constituée de la partie située au sud de la Route du Fleuve dans la zone 9 actuelle :

La hauteur maximale de bâtiment sera de :

- ⇒ zone 9-1 (R) : 1.5 étage
- ⇒ zone 9-2 (R) : 2 étages

Voir plan de zonage partiel.

2. GRILLE DES SPÉCIFICATIONS

À la grille des spécifications du règlement de zonage, en remplacement de la zone 9 (R), indiquer les 2 nouvelles zones 9-1 (R) et 9-2 (R).

À la zone 9-1, conserver les mêmes normes d'implantation que la zone 9 remplacée. La hauteur maximale permise demeure à 1.5 étage.

À la zone 9-2, la hauteur maximale permise sera de 2 étages. Les autres spécifications demeurent inchangées et seront donc les mêmes que celles de l'ancienne zone 9 (R)

3. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté

68-2002 **Comité consultatif d'urbanisme / avis de motion**

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par le conseiller Guy Caron qu'à une prochaine session le règlement créant le comité consultatif d'urbanisme sera adopté.

Adopté

69-2002 **Règlement de lotissement / avis de motion**

Avis de motion est dûment donné avec dispense de lecture par le conseiller Guy Caron qu'à une prochaine session le règlement modifiant les règlements de lotissement (frais de parcs et terrains de jeux) sera adopté.

Adopté

Acc. rec. **Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception du compte rendu de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme en date du 20 février 2002.

Acc. rec. **Accusé réception**

Le conseil municipal accuse réception du rapport mensuel du mois de février 2002 de l'inspecteur en bâtiment en date du 1^{er} mars 2002.

70-2002 **Ordinateur**

Proposé par : Martine Plante
Appuyé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un système informatique pour le service des Loisirs (Luceville) au montant de 1838\$ (plus taxes) chez Moi Informatique inc.

Adopté

71-2002 **Placement carrière**

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Guy Caron

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'animatrice en loisir à faire une demande pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce—Luceville concernant placement carrière pour l'été 2002.

Adopté

72-2002

Fête Nationale

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Paul-Eugène Gagnon

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'animatrice en loisir à faire une demande pour et au nom de la municipalité de Sainte-Luce—Luceville concernant l'organisation des Fêtes Nationales du Québec pour l'été 2002.

Adopté

73-2002

Motion de félicitations

Proposé par : France St-Laurent

Il est résolu à l'unanimité qu'une motion de félicitations soit donnée aux athlètes David Pelletier et Jamie Salley pour leur performance olympique et l'obtention de la médaille d'or, aux Jeux olympiques de Salt Lake City.

Adopté

74-2002

Motion de félicitations

Proposé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité qu'une motion de félicitations soit donnée à Jean-Philippe Roy afin de souligner les efforts, la persévérance et sa performance lors des Jeux Olympiques de Salt Lake City.

Adopté

75-2002

Levée assemblée

Proposé par : France St-Laurent
Appuyé par : Roger Litalien

Il est résolu à l'unanimité qu'à 22 heures la session soit levée.

Adopté